SOULAINES sur AUBANCE

SOULAINES Infos n°134 Décembre 2021

La Mairie est ouverte au public les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 14h à 17h30
(fermée les samedis)

Joyeuses fêtes de fin d'année

EDITORIAL

Chères Soulainoises, chers Soulainois,

Les agents communaux et les élus municipaux vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

La bonne santé, un confort suffisant et l'affection des êtres chers sont des ingrédients indispensables pour le bonheur festif, avant même les gourmandises et les cadeaux. Que tout cela soit réalisé, et pour tous.

Au-delà du cercle familial et amical le plus proche, certaines choses comptent aussi. Se sentir entouré, accompagné, membre d'une communauté, n'a pas de prix. Or dans notre petit village, il est assez facile de connaître ceux qui nous entourent, facile de tisser et d'entretenir quelques liens. Les périodes de fêtes sont l'occasion rêvée pour un petit geste, un présent, un mot gentil, une attention. Ainsi bien souvent ont débuté les amitiés de voisinage, qui se retrouvent dans l'entraide quotidienne ou occasionnelle, le soutien dans les coups durs, les bons moments entre voisins, les fêtes de quartiers…

C'est dans cet esprit que nous nous retrouvons, dans ce désir et cette chance de pouvoir vivre ensemble.

Le Maire, Robert BIAGI, avec l'ensemble des conseillers municipaux.

Conseil municipal du 20 décembre 2021

- Approbation du ou des procès-verbaux: 22 novembre 2021
- Communication : nouveau logo
- Dénomination de voie
- Angers Loire Métropole :
  - ◊ Modalité d'organisation des compétences « Voirie » et « Eaux pluviales »
  - ◊ Mise à disposition de service commun
  - ◊ Service commun des affaires techniques communales
- Constitution des commissions communales

Prochain Conseil municipal le **24 janvier 2022 à 20h30** à la Grange aux Dîmes

Recensement de la population

Du 20 janvier au 19 février 2022 le recensement sera coordonné par M. Michel ARNAULT. Les deux agents recenseurs sont Mme Patricia BELLION (secteur sud) et M. Jean-David LEMARIE (secteur nord). Des enveloppes expliquant la marche à suivre seront déposées dans les boîtes à lettres.

L'équipe en charge du recensement 2022

Michel ARNAULT

Patricia BELLION

Jean-David LEMARIE

Les articles rédigés par des rédacteurs non communaux sont mis entièrement en italique et retouchés si besoin pour la mise en page.

Informations pratiques

Mairie : 02.41.45.30.21 - mairie@soulaines-sur-aubance.fr - www.soulaines-sur-aubance.fr - panneaupocket.com
Bibliothèque : 02.41.44.29.72 - biblisoulaines@orange.fr
Ecole (direction) : 02.41.45.72.08
RAM du Mûrs-Erigné : 02 41 66 38 91
Accueil de Loisirs Sans Hébergement : tousegosoulaines@yahoo.fr
Cabinet infirmier : 02.41.45.32.93
Presse : Monique THIOU 06.29.99.85.22 (*Courrier de l'Ouest*)
Gérard ROBIN 02.41.57.70.27 (*Ouest-France*)
Grange aux Dîmes : grangeauxdimes.pagesperso-orange.fr
Accueil périscolaire : 02.41.57.63.98 et 06.08.01.61.62
Centre Social des Ponts de Cé : 02.41.79.75.72
Transport solidaire : 02.41.45.30.21
Aide sociale : ccas@soulaines-sur-aubance.fr
Aide à domicile : Mme DIMA : 02.41.66.55.01
Articles, brèves, informations... pour le Soulaines Infos : communication@soulaines-sur-aubance.fr

Jeunes planteurs

Le Domaine viticole de Haute Perche, sis à Saint-Melaine mais dont la plupart (et les meilleures) des terres sont à Soulaines, a invité, le 7 décembre, les petits écoliers de l'Ecole Condorcet pour la plantation de 150 chênes sur une parcelle soulainoise.

Le propriétaire Thierry DENJEAN, est engagé pour la protection de la nature. En conversion biologique, le domaine accueillera 500 chênes, sur des terres gélives, pour plus de biodiversité.

Les élèves pourront revenir voir les arbres qu'ils ont plantés : ces espaces seront laissés accessibles au public, pour des moments de découverte et de nature en famille.

Urbanisme

A partir du 1er janvier 2022, les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclarations de travaux, permis de démolir) seront dématérialisées dans toutes les communes de France.
Il ne sera donc plus obligatoire de se déplacer en Mairie, les dossiers pourront être transmis entièrement par voie électronique.
Les services de la Mairie resteront cependant à la disposition des usagers qui souhaiteront une aide pour ces démarches (un ordinateur est en libre service à l'entrée de la Mairie).

A cette occasion, il est rappelé que les travaux chez les particuliers sont soumis à certaines formalités obligatoires (déclaration préalable de travaux, permis de construire, permis de démolir) qui dépendent de la nature et de l'ampleur des travaux.
Il peut s'agir de la construction ou de l'extension du bâti, du creusement ou de la couverture d'une piscine, de l'ouverture d'une fenêtre ou de l'obturation d'une porte de garage, de la création d'un muret d'enceinte, ou d'une autre modification de l'aspect extérieur du bâti...
Il faut se renseigner dans tous les cas.

Listes électorales

Pour voter aux prochaines élections présidentielles, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Les personnes ayant déjà voté à Soulaines n'ont rien à faire. Les personnes qui viennent d'atteindre leur majorité civile (18 ans) ou qui se sont installées récemment dans la commune doivent s'inscrire au plus tard le 4 mars 2022.

Des informations sont disponibles en Mairie mais le plus simple est de s'inscrire directement sur le site www.service-public.fr.

Voeux du Maire

Les traditionnels « Vœux du Maire » à la population sont annulés, à nouveau cette année, en raison de l'épidémie en cours et sur instruction préfectorale. En effet, les temps de convivialité qui clôturent ces moments très appréciés présentent trop de risques en ce moment.

L'équipe municipale présentera ses réalisations et ses projets par d'autres moyens.

Les Boîtes solidaires de Noël

Que diriez-vous d'une jolie action solidaire ?

Les boîtes solidaires de Noël sont de retour grâce à la Croix-Rouge.

L'idée est très simple : **glisser cinq objets dans une boîte à chaussure**, destinée à une personne dans le besoin :

- un vêtement chaud en bon état (bonnet, écharpe, gants...)
- un produit d'hygiène ou de beauté (masque chirurgical, gel hydroalcoolique, savon, rasoir...)
- un produit alimentaire (chocolats, bonbons, gâteaux, boîte de conserve qui s'ouvre facilement...)
- un loisir (jeu de cartes, livre...)
- un petit mot, un poème ou un dessin

Il suffit ensuite de fermer et emballer soigneusement la boîte et d'écrire dessus si elle est destinée à un homme ("H"), une femme ("F") ou un enfant ("E").

Avant le 8 janvier 2022, vous pourrez déposer votre boîte, dans une des 1000 unités locales de la Croix-Rouge, localisées sur www.croix-rouge.fr/Annuaire

Comité de jumelage

Après une interruption de presque deux années due à la crise sanitaire, le Comité de Jumelage de Soulaines reprend ses activités et vous invite cordialement à assister à son ***Assemblée Générale*** *qui se tiendra le* ***vendredi 28 janvier 2022 à 19h30,*** *à la* ***Grange aux Dîmes****. Nous présenterons le calendrier de nos activités pour l'année 2022.*

Recevez, en attendant, les meilleurs vœux du Comité de Jumelage.

Premiers secours

Complétant celui qui était déjà en place sur le parvis de la Mairie, deux nouveaux défibrillateurs seront mis en place le 29 décembre : à la Halle de sports et à la salle Cortequisse.

Ces équipements peuvent sauver des vies, en permettant une stimulation cardiaque avant même l'arrivée des secours d'urgence.

Voirie : le Clos des Grands Prés

Mi-décembre ont débuté les aménagements de sécurité au lotissement du Clos des Grands Prés.
Des ralentisseurs et des panneaux sont posés, le marquage au sol sera réalisé lorsque les conditions météorologiques seront favorables.

A l'issue du travail de l'équipe de projet et de la consultation des riverains, le principe retenu est celui de la ***Zone partagée***, qui signifie que tous les usagers cohabitent sur la voie. Les véhicules sont limités à 20 km/h, et les piétons sont prioritaires.

Ceci ne dispense pas de sensibiliser à la prudence et au respect des autres usagers.

Végétal

Le Conseil national des Villes et Villages Fleuris a reconduit pour deux ans la « première fleur » (accordée initialement à notre commune, mais compromise depuis 2019 avec avertissement).

Le nouveau projet de végétalisation présenté par les élus et les agents a suscité l'intérêt et a reçu quelques bons conseils.

Le principe de gestion différenciée des espaces végétaux clarifiera les objectifs et les moyens d'entretien, selon les lieux.

Un meilleur choix des essences végétales, selon les caractéristiques des lieux, favorisera la pousse et réduira le besoin d'arrosage en été.

Les plantations de pleine terre doivent être privilégiées, et remises en accord avec l'ambiance des lieux, notamment près de la Mare du héron cendré où des arbres ornementaux ont dépéri et n'ont pas leur place dans une ambiance bocagère.

D'autres objectifs sont visés également, comme l'éducation à la nature et l'enrichissement de la biodiversité, avec une attention aux essences locales, mellifères et nourricières.

La valorisation du site de Châruau est relancée, avec un projet de remise en état de l'Arboretum et son extension sur un nouveau terrain acquis en 2021 par la commune, attenant et accédant à l'Aubance.

La conservation de la première fleur est un résultat encore modeste. Le plus important est que le projet communal est encouragé car il va dans le bon sens.

Rendez-vous est pris avec le Comité VVF en 2023 !

« En berdassant coum' des abeilles …

*…qui vezounn' autour d'ein rucher…»**

*« Dans le jardrin d'mon père, y avait ein laurier qui, l'année tout entière, restait de vart feuillé. C'étiont nos grands-grands-pères qui l'aviont là planté… »**

Apollon, amoureux de Daphnée transformée en laurier, fit de moi son emblème. Je couronne les poètes et les vainqueurs, je donne mon nom aux diplômés, « baccalauréat » tu passeras, « lauréat » tu deviendras. Pline l'Ancien affirmait aussi que la foudre ne pouvait me frapper.

*« V'là qu'ein terrible année est v'nu le grand hivar : a gelé la ramée de mon biau laurier vart. J'avions l'cœur en détrase quand je m'sis éveillé. »**

On m'appelle « commun, franc, noble, sauce », mes attributs sont en nombre et mon histoire est longue. Relique des forêts d'autrefois, mes feuilles aromatiques et persistantes font de moi l'allié des plats mijotés de nos contrées. Pot-au-feu, blanquette, je suis mémoire olfactive et culinaire, mémoire des cuisines de nos grands-mères, des jardins de nos grands-pères.

*« Quant' la saison s'ra v'nue, î r'partira du pied, et, la têt' plus branchue, r'vardira mon laurier ! »**

Dans le langage des fleurs, je représente la gloire. Mais en cette fin d'année, de tous les symboles qui me sont attribués, je vous offre ce dernier : la Paix. D'année en année, malgré les gelées, je repars de la souche pour de nouveau m'élancer.

*« Ça s'ra p't êt' point nous oûtes qui varrons ça demain… Mais les fîs de nos feilles, et, devant cette marveille, à leû tour chanteront : dans le jardrin d'mon père î n'y a t'ein laurier qui, l'année tout entière, reste de vart feuillé ! »**

Topette à tous, et boun' fin d'année.

**Marc Leclerc « Rimiaux d'Anjou »*

Malhonnête

Une agence immobilière a abusé des Soulainois en obtenant de mettre des panneaux publicitaires sur de nombreuses clôtures privées.

Cette pollution visuelle contrevient au Règlement Local de Publicité intercommunal d'ALM.

C'est aussi une concurrence déloyale vis-à-vis des entreprises concurrentes, plus respectueuses.

L'entreprise connaissait cette interdiction, il lui avait déjà été ordonné d'enlever ces panneaux de plusieurs communes.

Elle a entraîné des citoyens honnêtes dans l'illégalité. Ce comportement inadmissible doit être sanctionné et dénoncé, et les panneaux enlevés.

Boîte à livres

La boîte à livres à côté de l'école s'est bien remplie. Merci aux généreux donateurs !

Il convient toutefois de prendre soin de cet espace et des livres déposés. Certains ont été retrouvés au sol, dans l'humidité, quel dommage…
Merci à tous pour votre vigilance.

Emploi

Le Service de remplacement agricole recrute pour les WE et/ou vacances.

Tu recherches un job sur ton temps libre ?

Tu veux mettre en pratique ce que tu as appris ?

Tu souhaites t'ouvrir à d'autres systèmes de production agricole ?

Toute l'année, nous te proposons du travail :

- A côté de chez toi
- Selon tes dispos
- Avec une rémunération avantageuse
- Avec une formation préalable à la prise de consignes

GE elioreso Solutions d'emploi agricole

+ d'infos et inscription dès maintenant :
www.elioreso.com/agent-de-remplacement
02 41 96 76 90 - sr49@elioreso.com

LE QUI QUE QUOI … SOULAINOIS ?

Créé en 1993, je symbolise le territoire et la communauté de Soulaines. Mes formes et mes couleurs évoquent des éléments importants de notre village.

On me retrouve sur plusieurs lieux de la commune, mais surtout à la Mairie et parfois jusque dans les boites aux lettres des habitants.

Je me sentais un peu âgé et il était temps pour moi de faire peau neuve… Mais hors de question de me préparer en cachette ! J'ai sollicité une cinquantaine de Soulainois, représentant la variété de la population : des dames et des messieurs bien sûr, mais aussi selon leur âge, leur occupation… Et j'en suis ravi, car grâce à eux je prends une nouvelle forme, des nouvelles couleurs et je me sens rajeunir !

Ma transformation a suscité des échanges riches et constructifs, et je fus adopté par les membres du conseil municipal le 20 décembre dernier.

Vous me découvrirez dans le prochain Soulaines Infos : à bientôt et pour longtemps !

Nilson José

Représentation de Nilson José **samedi 22 janvier 2022** à **20h30** à la **Grange aux Dîmes**.

Le journal d'Amélie, c'est tout ce que les femmes n'ont pas écrit, mais auraient pu écrire. Tout ce qu'elles racontent à leurs copines dans les moindres détails.

C'est aussi ce que les hommes auraient pu écrire. Tout ce qu'ils racontent très clairement à leurs potes.

Un mélange de tout cela, nous donne les précieuses règles du couple.

Transports en commun

Les usagers pourront participer aux échanges avec l'organisateur de transports **Aleop** le jeudi 18 février 2021 à 19h à Beaufort-en-Anjou, ou en ligne sur aleop.paysdelaloire.fr/les-comites-de-lignes

Comité de lignes Anjou-Choletais
Lignes TER : 4 - 6 - 19 - 20 - 21 (section)
Lignes CAR : 7 - 18 - Lignes interurbaines régulières du réseau Aléop en Maine-et-Loire

Usagers des transports régionaux

Vous avez la parole !

Ce journal est réalisé sur papier éco label environnement. Responsable de publication : Robert BIAGI, Maire.